SAIN ET SAUF AU TRAVAIL

S SAVOIR REPÉRER LE DANGER
A APPRENDRE À MESURER LES RISQUES
U UTILISER DES MÉTHODES SÛRES
F FAITES-LE TOUS LES JOURS!

N° 177
Décembre 2008

Les échelles portatives et la sécurité

Danger potentiel

L'utilisation d'échelles portatives dans des conditions dangereuses peut entraîner des chutes, lesquelles sont souvent à l'origine de lésions graves, voire de décès. Les échelles les plus couramment utilisées aujourd'hui dans l'industrie sont les échelles portatives, notamment les escabeaux, les échelles à coulisse et les échelles transformables autonomes.

Précautions à prendre pour contrôler le danger

Les chutes d'échelles portatives peuvent être évitées en prenant les mesures suivantes :

- Vérifier si les échelles comportent des défauts avant et après chaque utilisation
- Suivre les **procédés de travail sécuritaires**

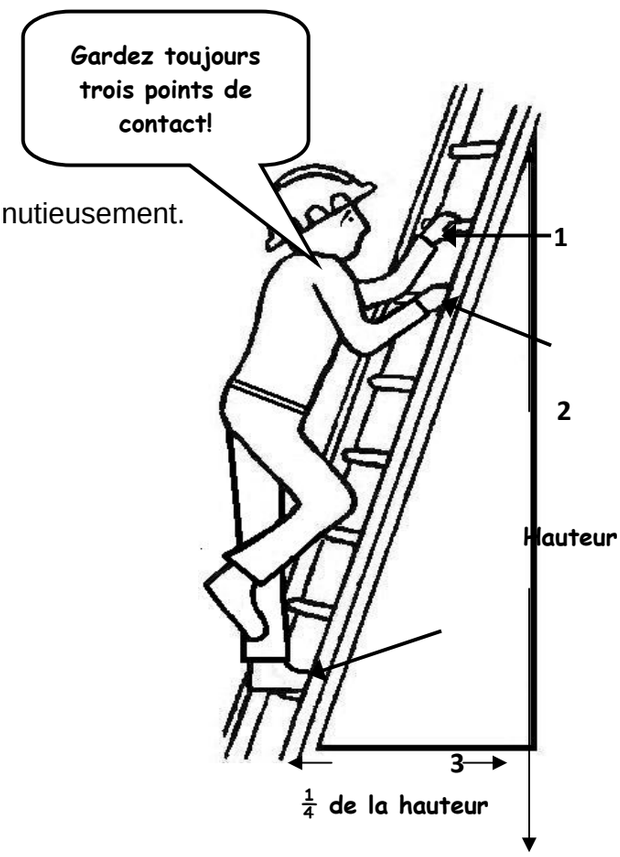

Pour chaque mètre (3,28 pi) de hauteur, la base de l'échelle devrait être séparée de 0,25 m (0,82 pi)

Vérification de l'échelle

Avant d'utiliser une échelle, il faut toujours l'inspecter minutieusement.

- ✓ S'assurer que les montants de l'échelle ne sont pas fissurés ou courbés et qu'ils n'ont pas de défaut.
- ✓ S'assurer qu'aucun barreau n'est cassé ou manquant.
- ✓ Vérifier les dispositifs de blocage.
- ✓ Sur les escabeaux, s'assurer que l'escabeau est complètement ouvert et que les dispositifs d'écartement sont bloqués.
- ✓ Les pieds de l'échelle sont-ils usés ou cassés?
- ✓ La base de l'échelle est-elle placée sur une surface solide?
- ✓ Chercher des points d'ancrage au sommet et à la base de l'échelle.
- ✓ Vérifier sur quoi est appuyé le sommet de l'échelle.
- ✓ Vérifier ce qui se trouve au-dessus de soi à l'endroit où l'on travaille. Y a-t-il des dangers (p. ex. des fils électriques suspendus)?
- ✓ Vérifier si d'autres travaux sont en cours à proximité.
- ✓ Après une réparation, s'assurer que l'échelle a été réparée et remise en état selon les normes de conception initiales.
- ✓ Avant de déplacer une échelle, vérifier si du matériel ou des outils ont été laissés sur celle-ci.

Procédés de travail sécuritaires

Vous devez élaborer des procédés de travail sécuritaires pour l'utilisation des échelles portatives. Les listes suivantes contiennent les choses à faire et celles à ne pas faire dans le cadre de ces procédés :

À faire

- Veiller à ce que les travailleurs soient formés aux procédés de travail sécuritaires
- Inspecter l’échelle avant chaque utilisation
- Placer l'échelle sur une surface ferme
- Faire en sorte que l’échelle soit placée sur une surface nivelée et qu’elle soit bien fixée pour éviter qu’elle ne dérape ou qu’elle ne se déplace par rapport à la base
- Ranger l'échelle dans un endroit sec et propre
- Monter à l’échelle ou en descendre en y faisant face
- N'utilisez que des échelles de catégorie n^{o} 1 sur les sites de construction
- Garder trois points de contact avec l'échelle (voir l’illustration à la page 1)
- Entretenir les échelles conformément aux instructions du fabricant
- Choisir une échelle convenant à la tâche
- Bien rester dans l'axe de l'échelle en travaillant
- Faire attention aux lignes électriques suspendues en utilisant une échelle
- Si l’échelle est longue, demander à quelqu’un d’en tenir la base, en particulier pour faire coulisser une échelle à coulisse
- En haut, l'échelle à coulisse doit dépasser de 1 mètre (3 pieds) le point sur lequel elle repose
- Lorsqu'une échelle coulissante est déployée, l'écart horizontal entre ses deux parties doit représenter un quart de la hauteur totale (voir la figure à la page 1)
- Mettre hors service toute échelle brisée, usée ou endommagée sans possibilité de réparation

À ne pas faire

- Ne pas utiliser une échelle usée ou endommagée
- Ne pas peindre une échelle en bois (cela cache les défauts)
- Ne pas emporter d’outils ou de matériel sur l'échelle
- Ne pas se servir d’une échelle à coulisse comme plate-forme. Une échelle est conçue pour être solide à la verticale et non à l'horizontale
- Ne pas se servir d’un escabeau comme échelle à coulisse
- Ne pas trop allonger une échelle à coulisse
- Ne pas être plus d’une personne en même temps sur l’échelle
- Ne pas se servir d’une échelle quand il vente beaucoup
- Ne pas utiliser une échelle sur un échafaud
- Ne pas monter sur la dernière marche d'un escabeau
- Ne pas employer une échelle en métal ou en aluminium près d’installations électriques
- Ne pas se servir d’échelles comme montants pour ériger un échafaud
- Ne pas enrouler de matériaux autour des échelons d’une échelle
- Ne pas appuyer le haut de l'échelle sur une surface flexible ou instable (p. ex. une fenêtre, ou appuyer un barreau contre une poutre)
- Ne pas laisser une échelle sans surveillance pendant de longues périodes ou pendant la nuit

Exigences et renseignements supplémentaires

- On entend par échelle portative une échelle que l’on peut facilement déplacer ou porter (elle se compose généralement de montants joints entre eux par des marches, des échelons, des barreaux ou des renforts arrière).

- Les échelles portatives sont conçues pour être utilisées par une seule personne afin de satisfaire aux exigences liées à la personne, à la tâche et à l’environnement.

- Pour les travaux de courte durée, le travailleur doit veiller à ce qu’une échelle portative de plus de 6 mètres (20 pi) de hauteur qui n’est pas fixée en haut ou qui pourrait bouger soit maintenue en place par un autre travailleur pendant son utilisation.

- Un employeur doit veiller à ce que les échelles portatives du commerce utilisées sur le lieu de travail respectent les exigences applicables des normes mentionnées ci-dessous. Les employeurs doivent veiller à ce que les échelles soient utilisées et entretenues conformément aux directives et au mode d'emploi du fabricant.

Manitoba

Renvoi aux obligations juridiques découlant de la législation sur la sécurité et l'hygiène du travail :

- Entrées, sorties, escaliers et échelles : Règlement du Manitoba 217/2006 - Partie 13

Renseignements supplémentaires sur la sécurité et l'hygiène du travail : www.safemanitoba.com

- Norme CAN3-Z11-M81 de la CSA (R2005), *Échelles portatives*
- Norme A14.1-2000 de l'ANSI, *American National Standard for Ladders - Wood - Safety Requirements*
- Norme ANSI A14.2-2000 de l'ANSI, *American National Standard for Ladders - Portable Metal - Safety Requirements*
- Norme ANSI A14.5-2000 de l'ANSI, *American National Standard for Ladders - Portable Reinforced Plastic - Safety Requirements*